

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 50

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET

OBJET

RD 113 - RD 19 - RD 19d - Lançon-Provence - Aménagements paysagers du
carrefour giratoire
Convention d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier
départemental

**DGAET Direction des Routes
Arrondissement de l'Etang de Berre
04,13,31,22,19**

PRESENTATION

Le carrefour giratoire entre la RD 113 et les RD 19 et 19d situé hors agglomération, dit carrefour des Caravanes constitue l'entrée de ville de Lançon-Provence pour les usagers en provenance du Nord.

Des travaux de plantations et d'aménagements paysagers ont été menés par la commune afin de lui donner un aspect plus valorisant.

La commune Lançon-Provence souhaite en assurer l'entretien et l'exploitation.

Une convention entre le Département et la commune Lançon-Provence définissant les conditions d'entretien et des espaces verts de l'ilot central du giratoire est nécessaire.

Cette convention est sans incidence financière pour le Département.

PROPOSITIONS

Je vous propose de bien vouloir :

- autoriser la commune de Lançon-Provence à assurer l'entretien et l'exploitation des aménagements paysagers du carrefour des Caravanes.
- m'autoriser à signer, en cas de décision favorable, la convention correspondante dont le projet est annexé au présent rapport

Au vu de ces considérations et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Routes, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL